



## BIVOUAC DECOUVERTE

**BIVOUAC**

*Une aventure inoubliable au cœur des Alpes du Sud*

*2 demi-journées, 1 nuit*



Après avoir rejoint votre lieu de campement, une balade vous invite à découvrir un site magique, niché au bord d'un ancien lac glaciaire. L'atmosphère unique de cet endroit vous plonge dans un décor naturel exceptionnel.

L'installation de votre campement marque le début de cette expérience authentique. La nuit, sous un ciel étoilé d'une rare beauté, vous profitez d'un sommeil paisible bercé par les sons de la nature sauvage.

Au réveil, la douceur de l'aube vous accompagne, tandis que les parfums et les chants de la nature protégée éveillent chacun de vos sens.

La matinée est dédiée à la découverte exclusive de l'alpage des Orres, un lieu chargé d'histoire et de traditions, emblématique de la transhumance. Vous serez totalement dépaycé par ce paysage montagneux, riche de patrimoine et d'émotions.

Une immersion totale dans un univers préservé, pour une aventure humaine et nature qui restera gravée dans vos souvenirs.

**LIEU :** Les Orres

**DATE 2026 :** du 13 au 14 juillet, du 24 au 25 juillet, du 7 au 8 aout, du 13 au 14 aout, du 21 au 22 aout et possible sur demande à n'importe quelle date pour un groupe à partir de 4 personnes.

**DURÉE :** 2 demi-journées + 1 nuit

**ENCADREMENT :** 1 accompagnateur montagne diplôme d'état, membre d'Atlas et du Bureau Montagne Serre-ponçon Écrins

**MAIL :** [sejours.atlas@gmail.com](mailto:sejours.atlas@gmail.com)

**TEL :** 06 89 24 81 15

**NIVEAU :** facile (300 m de dénivelé max), sur piste forestière ou sentier de montagne

**HÉBERGEMENT :** sous tente 2/3 places, matériel de camping fournis

**GROUPE :** de 4 à 12 personnes

**PORTAGE :** un petit sac à dos avec de l'eau et un vêtement pour la balade du matin

**RENDEZ VOUS :** le JOUR 1- 16H30 aux Hameau des Ribes (sur la route des Orres) – montée sur route forestière sur environ 7 km avec votre véhicule

**FIN DU SÉJOUR :** le JOUR 2 midi à votre véhicule

**CARTOGRAPHIE :** IGN aiguille du Chambeyron 3538 ET

### LES PLUS DE CE SEJOUR

- Bivouac en pleine nature dans un lieu idyllique, au bord d'un torrent, adapté aux familles avec des enfants dès l'âge de 5/6 ans
- Découverte des alpages ancestraux des Orres
- Aucun portage

**TARIF : 120 € / personne (à partir de 4 personnes)**

**Le prix comprend**

- L'hébergement sous tente, matelas de camping, duvet et sac à viande.
- L'encadrement par un accompagnateur diplômé ou breveté d'état
- La pension complète du dîner au petit déjeuner du lendemain (vin + tisane compris)

**Le prix ne comprend pas**

- Les boissons et les dépenses personnelles
- Le transport A/R entre votre domicile et le lieu de départ de la randonnée
- Les assurances annulation et rapatriement

Tout ce qui n'est pas mentionné dans la rubrique « le prix comprend »

NOTA : pour profiter pleinement de ce lieu magnifique, vous pouvez amener votre pique-nique du JOUR 2 midi, et vous descendez tranquillement dans l'après midi

**PROGRAMME DU SÉJOUR**

**JOUR 1 Rendez-vous à 16h30 au hameau des Ribes,**

Départ avec votre véhicule par une piste forestière (7km) vers notre point de campement.  
Installation du campement et balade autour.  
dîner et nuit au campement, sous le ciel étoilé des Alpes du Sud  
Dénivelé montée : 100 m - Temps de marche : 1h30

**JOUR 2** Après le petit déjeuner, balade dans les Alpagnes du Grand Vallon (marmottes, chamois, flore, torrent de montagne, vie des alpages, ...)

Retour au véhicule vers 12H  
Dénivelé + 200 m / - 200 m - Temps de marche : 3h

Ce programme est susceptible d'être modifié à tout moment par le professionnel encadrant en fonction des conditions climatiques, des aptitudes physiques et techniques des participants. En dernier ressort, il reste seul juge du programme.

**Rendez-vous, dispersion et accès**

**Le jour 1 :** Rendez-vous au hameau des Ribes (sur la route menant à la station des Orres) à 16h30

Montée avec votre véhicule par une piste forestière de 7km

**Le Jour 2 :** Dispersion vers midi. Vous pouvez amener votre pique-nique pour profiter de ce lieu insolite

**L'ÉQUIPEMENT**

Dans votre Sac à dos de 20/ 30 L :

- Gourde 1,5 L, Chapeau, lunettes de soleil, 1 vêtement chaud, Bâtons de marche (conseillé)
- Si possible Chaussures de randonnée ou baskets crantées
- Un encas pour la balade du lendemain

Dans votre sac pour la nuit :

- 1 change complet + 1 Couche chaude + vêtements nuit
- Pharmacie personnelle, crème solaire,
- Vos traitements médicaux avec ordonnance
- Trousse de toilettes succincte (1 brosse à dent, 1 savon, 1 serviettes de toilettes
- Des encas type fruits secs, barres de céréales
- 1 petite lampe de poche ou frontale,
- 1 couteau et 1 fourchette, 1 gobelet, 1 petite boite
- Papiers d'identité
- Votre contrat d'assistance et une attestation d'assurance valable en montagne
- Carte d'identité ou Passeport en cours de validité + carte sécurité sociale

**ASSURANCE ET ANNULATION**

Il est indispensable pour participer à nos séjours d'être assuré en responsabilité civile personnelle, par ailleurs vous devez être assurés pour l'assistance et le secours en cours de séjour, l'assurance annulation est fortement conseillée en cas d'annulation de votre séjour pour une cause qui serait de votre fait. Si ce n'est pas le cas, ATLAS est en mesure de vous proposer des assurances aux conditions suivantes :

## CONTRATS ASSURANCES

**Assistance rapatriement - frais de secours : 1 %** du prix du séjour

**Annulation + bagages : 2, 8 %** du prix du séjour

Extrait de nos contrats d'assurances à consulter sur notre site internet. Aucune modification ne sera possible qu'une fois l'assurance souscrite. Si le participant ne désire pas souscrire à notre assurance rapatriement - secours et recherche, nous lui demanderons de nous communiquer une attestation de sa propre assurance précisant le montant maximum de couverture pour les frais d'évacuation

## LITIGE – MEDIATION DE LA CONSOMMATION

*En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel). A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.133-4 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :*

*La Société Médiation Professionnelle*

[www.mediateur-consommation-smp.fr](http://www.mediateur-consommation-smp.fr)

*24 rue Albert de Mun - 33000 Bordeaux*